



Communiqué FFE, le 26 juillet 2021



Thomas Carlile et Birmane - image d'archive ©FFE-PSV

## Jeux olympiques de Tokyo

### Concours complet : Forfait de Birmane et Thomas Carlile

Le staff de la Fédération Française d'Équitation, en accord avec le cavalier Thomas Carlile, et le propriétaire, Gérard Brescon de la SCEA de Beliard, ont pris la décision de retirer Birmane de la course olympique pour préserver son intégrité physique et sa carrière sportive.

A la suite des entraînements sur site, la jument Selle français de 10 ans a montré des symptômes de myosite débutante et un protocole de soins a été mis en place par le vétérinaire de l'équipe de France.

Karim Laghouag, remplaçant présent à Tokyo, intègre l'équipe avec Triton Fontaine, propriété de Philippe Lemoine, Guy Bessat, S.A.R.L. Ecurie Karim Laghouag et Camille Laffite.

#### CONTACTS PRESSE :

FFE Communication / Sophie Aujard : M : FRA +33 687 713 967 | [sophie.aujard@ffe.com](mailto:sophie.aujard@ffe.com)

Agence Consulis / Véronique Gauthier : M : JAP +81 07 01 40 92 747 | FRA +33 672 770 600 | [agenceconsulis@gmail.com](mailto:agenceconsulis@gmail.com)